



Communiqué de presse
25 février 2025

Renouvellement de la convention de partenariat entre le CCCA-BTP et la CAPEB : un engagement renforcé pour le développement de la formation professionnelle dans les métiers de l'artisanat du bâtiment et leur attractivité

Paris, le 25 février 2025 – Les entreprises artisanales du bâtiment sont appelées à relever des défis majeurs et structurels pour l'avenir de notre société. Outre les transitions écologique, numérique et énergétique, qui requièrent une main-d'œuvre qualifiée en nombre important, le renouvellement démographique constitue un enjeu crucial pour assurer la transmission des savoir-faire au sein des entreprises. Pour répondre à ces défis, la CAPEB et le CCCA-BTP ont renouvelé leur convention de partenariat, initialisée en 2022, afin de poursuivre le développement d'une politique ambitieuse de formation professionnelle, indispensable pour anticiper les besoins en compétences des entreprises artisanales du bâtiment et accélérer leurs mutations.

Retour sur les réalisations de la convention 2022-2025

Signée en décembre 2021, la convention précédente a permis de rapprocher les entreprises artisanales du bâtiment et les jeunes générations en développant une approche innovante centrée sur les singularités respectives et les valeurs communes de ces deux populations, jusque-là trop peu mises en évidence. La collaboration entre le CCCA-BTP et la CAPEB a mis en lumière l'intérêt de lier leurs compétences respectives. Plusieurs réalisations ont permis d'y parvenir :

- **Le livre blanc** « Entreprises artisanales du bâtiment et génération Z, un duo gagnant » : une initiative phare pour démontrer les points de convergence entre les entreprises artisanales du bâtiment et la génération Z, présenté lors d'un événement dédié.
- **La promotion de l'apprentissage**, à travers des actions ciblées et des baromètres Apprentis et TPE, permettant de mieux comprendre les besoins des jeunes et des petites entreprises.
- **La publication d'un memento** pour le meilleur accueil de la génération Z au sein des entreprises artisanales.
- **L'accompagnement sur les diplômes** et les enjeux environnementaux et énergétiques, avec un focus particulier sur la transition énergétique et l'intégration des nouvelles technologies dans le secteur.
- **La promotion de l'excellence des métiers de l'artisanat du bâtiment** lors des Worldskills 2023.

Un partenariat renouvelé pour anticiper les besoins et les mutations des compétences dans les entreprises artisanales

Signée pour une nouvelle période de trois ans, cette convention réaffirme l'objectif de répondre concrètement aux besoins de formation, d'accompagnement et de promotion des métiers du bâtiment. Elle met également l'accent sur les attentes des jeunes générations, en adaptant l'apprentissage aux pratiques les plus récentes et en valorisant les opportunités offertes par l'artisanat du bâtiment aux jeunes actuellement au lycée, en apprentissage, en

études supérieures, en reconversion ou en recherche d'un avenir professionnel.

Le partenariat renouvelé avec le CCCA-BTP doit apporter une réelle plus-value sur des axes essentiels pour l'avenir des entreprises artisanales, tels que :

- L'innovation (dont le recours aux nouvelles technologies numériques, par exemple l'intelligence artificielle),
- L'évolution des marchés et des métiers du patrimoine (transition énergétique, innovation/modernité), tout en intégrant la dimension territoriale,
- Les actions du pôle d'innovation et de prévention pour l'artisanat (IRIS-ST) en lien avec la santé, la prévention et l'amélioration des conditions de travail des jeunes et des apprentis,
- Le développement de la pratique sportive et du bien-être des apprentis par le sport.

Six axes stratégiques pour un apprentissage en phase avec les réalités du terrain

Le partenariat entre le CCCA-BTP et la CAPEB repose sur six priorités stratégiques :

1. Anticiper les besoins en compétences : Réalisation d'études sur les nouveaux enjeux de l'apprentissage, l'évolution des attentes des jeunes, la féminisation des métiers et l'entrepreneuriat.
2. Adapter l'apprentissage aux jeunes : Sensibilisation des entreprises artisanales aux attentes des apprentis, notamment en matière de hiérarchie, de responsabilité sociétale, d'innovation, d'esprit d'entreprendre et d'amélioration des conditions de travail.
3. Accompagner les entreprises face aux évolutions technologiques : Décryptage des innovations émergentes et adaptation des gestes professionnels aux nouveaux matériaux et technologies (technologies numériques, par exemple l'IA...), ainsi que sensibilisation à l'évolution des marchés et métiers du patrimoine (transition énergétique, innovation/modernité) et à la revitalisation des territoires.
4. Promouvoir les métiers et formations du bâtiment : Actions communes pour attirer les jeunes vers l'apprentissage et mettre en avant l'excellence des formations et des carrières dans le secteur.
5. Moderniser la formation et l'accompagnement : Sensibilisation aux outils numériques, à la transition énergétique, à la mobilité européenne et à la formation en situation de travail (AFEST), afin de favoriser l'intégration des nouvelles générations dans les entreprises formatrices.
6. Structurer les certifications professionnelles : Soutien à la création et au déploiement de certifications professionnelles adaptées aux besoins des entreprises artisanales.

Un partenariat au service de l'avenir du bâtiment

Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB, souligne : « *Dans un contexte de mutations profondes du secteur du bâtiment, nous devons anticiper et accompagner ces transformations pour assurer la transmission des savoir-faire et l'avenir des entreprises artisanales. Ce partenariat avec le CCCA-BTP réaffirme notre engagement en faveur d'une formation de qualité, adaptée aux enjeux actuels et futurs, afin de donner aux jeunes et aux artisans les clés pour réussir dans un secteur porteur et en perpétuel renouvellement.* »

De son côté, Christophe Possémé, président du CCCA-BTP, précise « *Le renouvellement de notre partenariat réaffirme les liens forts entre le CCCA-BTP et la CAPEB, membre de notre conseil d'administration à gouvernance paritaire, dans un contexte de profonde mutation des métiers du bâtiment, où les enjeux et besoins en compétences professionnelles des entreprises artisanales n'ont jamais été aussi importants et le seront plus encore dans les prochaines années. Ce partenariat s'inscrit dans la dynamique de développement de l'apprentissage que nous portons, notamment pour susciter auprès des jeunes des vocations pour nos métiers, accompagner et accélérer l'innovation dans les métiers et les entreprises de notre secteur. Les*

initiatives que nous avons déjà conjointement menées démontrent la pertinence de notre partenariat. Les nouvelles actions que nous entreprendrons permettront d'être au rendez-vous de l'avenir, celui de nos métiers, de nos entreprises, mais aussi de prendre en compte les attentes des jeunes générations au profit des entreprises artisanales du bâtiment. »

Le renouvellement de cette convention marque ainsi une nouvelle étape d'une collaboration stratégique au service de l'avenir des entreprises artisanales du bâtiment et des jeunes qui s'y engagent.

Contacts presse :

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter :

Albertine Minart – Chargée des Relations Presse
E-mail : a.minart@capeb.fr | Tél. : 01 53 60 50 84

Service de presse du CCCA-BTP : Patricia Desmerger - Campagne
patricia.desmerger@orange.fr | Tél. : 06 07 47 34 77
[@patdesmerger](https://www.linkedin.com/in/patdesmerger) • in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://www.linkedin.com/in/patdesmerger)

À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 500 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 570 000 salariés, soit 45 % des salariés dont 14 % de femmes
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- [Espace presse](#)
- **X** : [@capeb_fr](#)
- **Facebook** : [@capeb.nationale](#)
- **LinkedIn** : [@capeb](#)

À propos de CCCA-BTP

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Expert de la pédagogie de l'alternance depuis plus de 80 ans et accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP, le CCCA-BTP est un interlocuteur privilégié des organismes de formation du BTP. Grâce à son offre de services, il les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique sur l'ensemble des territoires. Le CCCA-BTP fait de l'innovation un marqueur fort de son action. Il soutient les expérimentations et les projets innovants, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences...) et aux besoins des entreprises. Il a créé la 3C.Académie, pour accompagner la montée en compétences des salariés des organismes de formation aux métiers du BTP, quel que soit leur

métier. Il a également créé WinLab', éclairer de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain, ainsi que l'Accélérateur pédagogique du BTP, pour partager, tester, expérimenter et déployer les innovations pédagogiques au profit des organismes de formation aux métiers du BTP.

>> ccca-btp.fr | f : 3cabtp | l : 3cabtp | @3cabtp | Y : 3cabtp | in : 3cabtp